



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
MATAWINIE

AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 22 novembre 2023, a été adopté le règlement 235-2023 *ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin d'agrandir la grande affectation « Urbaine » dans la municipalité de Saint-Côme*, ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 mars 2024 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce vingtième jour de mars deux mille vingt-quatre.

Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière